



FEDERATION DES ENTREPRISES
DU COMMERCE
ET DE LA DISTRIBUTION

Communiqué de presse

Paris, le 19 août 2010

Melon en crise : mise en œuvre de l'accord de modération des marges

Les enseignes du Commerce et de la Distribution, en concertation avec les producteurs, se mobilisent pour mettre en avant dans les magasins les melons qui arrivent en volumes importants sur le marché. Les volumes sont, cette semaine, de 6 500 à 7 000 tonnes par jour alors que la consommation de l'ensemble du marché français est en moyenne d'environ 5 000 tonnes par jour.

Le Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche les ayant informées de la situation de crise conjoncturelle depuis 48 heures (prix expédition à -15% par rapport à la moyenne des cinq dernières années), les enseignes mettent en œuvre l'engagement de modération des marges conclu avec le Président de la République, le 17 mai dernier. Elles s'engagent ainsi à appliquer, sur la vente des melons, pendant la période de crise, un niveau de marge inférieur ou égal au niveau de marge moyen du rayon fruits et légumes.

Tout est mis en œuvre pour que les consommateurs achètent des melons dans les jours qui viennent.

FCD : La Fédération représente les entreprises du commerce à prédominance alimentaire. Ce secteur compte 635 800 salariés, 1 400 hypermarchés, 5 600 supermarchés, 3 700 maxidiscomptes et 15 500 magasins de proximité, soit environ 26 000 points de vente pour un volume d'affaires de 170 milliards d'euros. Elle intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable, les relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), les relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.



Les enseignes de la distribution vous donnent rendez-vous sur le site
www.nous-changeons-avec-vous.com

Contact : Fabienne Prouvost (FCD) - Tél : 01 44 43 99 01 - Fax : 01 47 20 53 53 – prouvost@fecd.eu